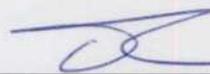


RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale, à la suite du dépôt du deuxième rapport du Commissaire aux langues officielles du Canada, M. Graham Fraser, réaffirme l'importance du français en tant que langue officielle du Canada et demande au gouvernement fédéral de faire preuve de plus de leadership en la matière en mettant en œuvre prestement les recommandations du Commissaire.

**COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 3 JUIN 2008.**

Québec, ce troisième jour de juin 2008



FRANÇOIS CÔTÉ
Secrétaire général de l'Assemblée nationale

